

Réseaux et niveaux concernés

- Fédération Wallonie-Bruxelles
- Libre subventionné
- libre confessionnel
- libre non confessionnel)
- Officiel subventionné
- Niveau(x) : Fondamental ordinaire et spécialisé

Type de circulaire

- Circulaire administrative
- Circulaire informative

Période de validité

- A partir du
- Du au

Documents à renvoyer

- Non
- Date limite : 31 juillet 2015
- Voir dates figurant dans la circulaire

Mots-clés :

Biodiversité, aménagement d'un sentier

Destinataires de la circulaire

- A Madame et Messieurs les Gouverneurs de Provinces ;
- A Mesdames et Messieurs les Bourgmestres ;
- Aux Organes de représentation et de coordination des Pouvoirs Organisateurs ;
- Aux Pouvoirs Organisateurs des établissements de l'enseignement fondamental ordinaire et spécialisé.
- Aux Chefs d'établissement d'enseignement fondamental ordinaire et spécialisé organisé ou subventionné par la Fédération Wallonie-Bruxelles ;
- Aux membres des services d'Inspection de l'enseignement fondamental ordinaire et spécialisé.

Pour information :

- Aux Directions des Centres P.M.S. organisés ou subventionnés par la Fédération Wallonie-Bruxelles
- Aux associations de parents.
- Aux syndicats.

Signataire

Ministre / Direction générale de l'Enseignement obligatoire
Administration : Madame Lise-Anne HANSE, Directrice générale

Personnes de contact

Service ou Association : Direction d'appui de la Direction générale de l'Enseignement obligatoire

Nom et prénom	Téléphone	Email
Rifaut Emmanuel	02/690 85 39	emmanuel.rifaut@cfwb.be

Service ou Association : ASBL Sentiers.be

Nom et prénom	Téléphone	Email
Cassothe Gaëlle	081/39 07 12	gaelle.cassothe@sentiers.be



FÉDÉRATION
WALLONIE-BRUXELLES

Appel à projets « Chemins au naturel » **Année scolaire 2015-2016**

Madame, Monsieur,

Je vous invite à prendre connaissance de l'appel à projets « **Chemins au naturel** », initié par l'ASBL Sentiers.be.

Philosophie et objectifs du projet.

Après une animation en classe permettant d'aborder la notion de biodiversité, les élèves seront accompagnés par l'ASBL Sentiers.be dans la découverte d'un chemin à adopter.

La classe pourra ensuite réaliser les aménagements à son rythme, tout au long de l'année, pour inaugurer l'ensemble en juin 2016.

Ce projet permettra aux enfants d'agir concrètement en faveur du maintien de la biodiversité (faune et flore) aux abords d'un chemin/sentier de leur région.

Vous souhaitez participer ?

L'appel à projets est ouvert aux classes de 3e, 4e, 5e et 6e primaires.

L'ASBL Sentiers.be offrira notamment aux classes sélectionnées :

- Deux animations d'une journée :
 - La première (fin septembre, début octobre) permettra d'initier le projet et de découvrir le concept de biodiversité et le chemin.
 - La seconde (au printemps) portera sur les insectes imaginaires, abeilles solitaires et gîtes à insectes.
- Des outils : fiches didactiques, fiches pratiques, planning indicatif...
- Du matériel (nichoirs à monter, carnets de bords de chemins, ...)
- Des graines de fleurs locales (entre 50 à 100 m²), de jeunes arbustes pour la haie, 2 fruitiers (anciennes variétés) et quelques arbustes fruitiers (groseilliers, framboisiers).
- Un grand panneau qui sera installé à l'entrée du chemin.
- Dix panneaux explicatifs des aménagements réalisés.

Comment s'inscrire ?

Il est possible d'inscrire votre(vos) classes à l'appel à projets **avant le 31 juillet 2015** en complétant le formulaire téléchargeable

<http://www.sentiers.be/wp-content/uploads/2015/04/2015-2016-CN-Formulaire-de-candidature.doc>

Celui-ci sera envoyé par courrier à l'adresse suivante:

Sentiers.be, Gaëlle Cassoth - 98, rue Nanon - 5000 Namur

Pour plus d'informations :

- Contacter Madame Gaëlle CASSOTH via gaelle.cassoth@sentiers.be ou en téléphonant au **081 390 712**
- <http://www.sentiers.be/agir-pres-de-chez-soi/chemins-au-naturel/>

Pour la Directrice générale absente,
Le Directeur général adjoint,

Fabrice AERTS- BANCKEN